

Accueil de Loisirs Élémentaire  
péri et extrascolaire  
Les Loustics (6/11 ans)

**5 Rue de Rennes  
35520 La Chapelle des Fougeretz**

**Tél : 02.99.66.44.60 / 02.99.13.13.13  
Mail : [animation@lachapelledesfougeretz.fr](mailto:animation@lachapelledesfougeretz.fr)**

# Projet Pédagogique



**2022-2026**

# Sommaire

## Le projet éducatif

### Présentation de l'accueil de loisirs

L'environnement

La commune

- Infrastructures existantes et réalisations récentes
- Réalisation en 2022
- Réalisations à moins de 5 années

Le service enfance jeunesse

Le public élémentaire

Les locaux

Le fonctionnement général

- Horaires d'ouverture et la journée type
- Les conditions d'inscription
- Le temps du midi
- Tout au long de la journée

L'accueil et les modalités d'informations de familles

### L'équipe pédagogique

La composition de l'équipe

Les horaires de travail

Les missions des animateurs

L'accompagnement des animateurs et des stagiaires

Les réunions

### Les activités

Des activités qui servent un projet

Le thème

La nature des activités

### Constat suite à l'évaluation de l'ancien projet pédagogique

#### Les Objectifs pédagogiques

- Devenir citoyen
- L'éducation artistique et culturelle
- Lutter contre le gaspillage
- Le mieux manger

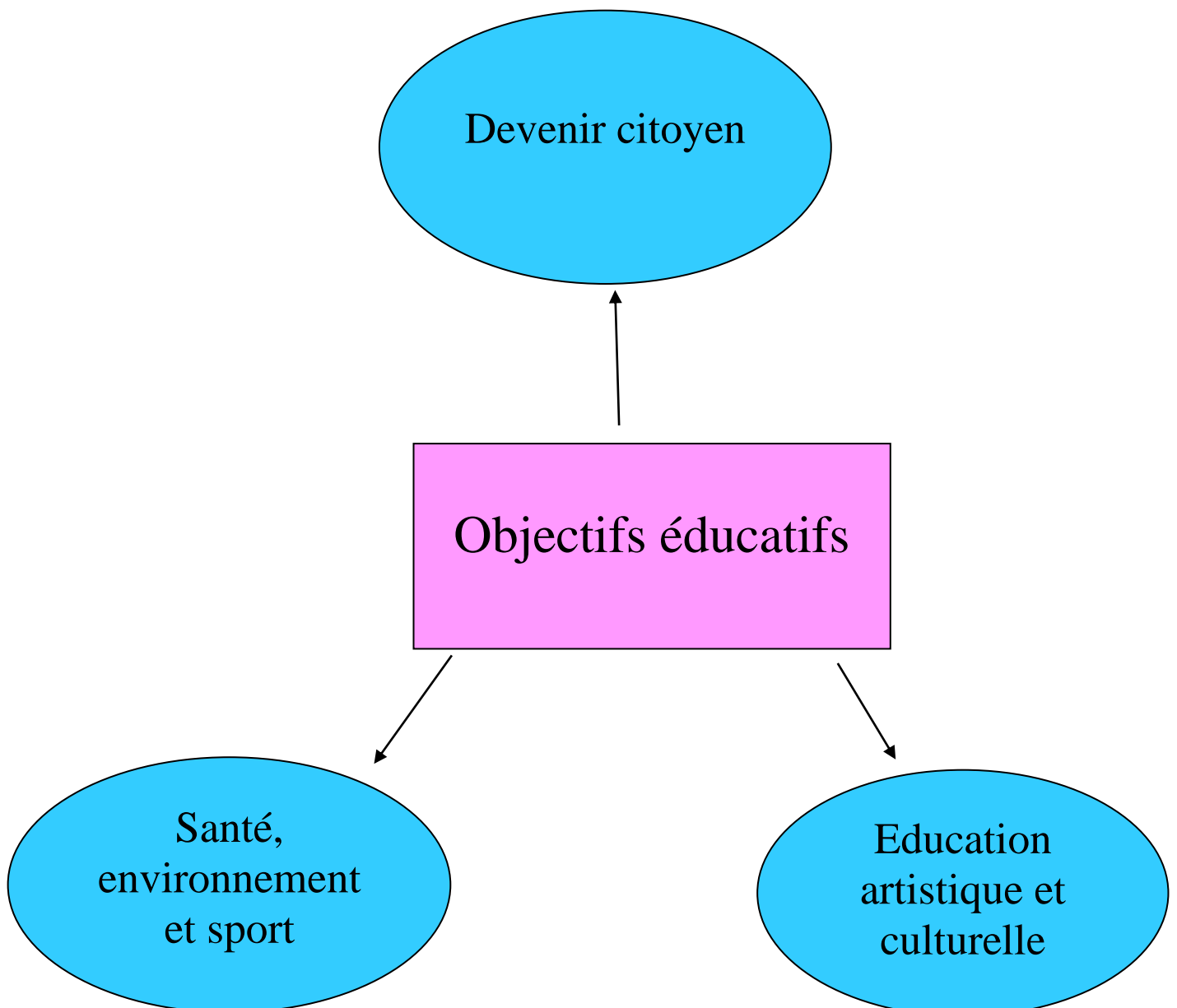
#### L'évaluation du projet pédagogique



# Le projet éducatif

---

Le projet éducatif d'une collectivité vise à faire converger les actions des différents membres éducateurs, en faveur des jeunes du territoire. Il est réalisé en partenariat avec tous les acteurs et intervenants auprès des enfants (les élus locaux, les écoles, les accueils de loisirs, les associations de parents d'élèves, les associations de la ville). Il est ensuite validé par la CAF et sert de point de référence notamment dans l'élaboration des projets pédagogiques.



# Présentation de l'accueil de loisirs

---

## L'environnement

La commune de La Chapelle des Fougeretz a ses propres ALSH (maternel, élémentaire et pré-ados/ados) en gestion directe. Elle est située à 8 km au nord de Rennes et fait partie de Rennes Métropole ce qui facilite l'accès aux nombreuses animations proposées par l'agglomération. Elle intègre également un syndicat intercommunal constitué de 8 communes : Le SYRENOR

Sa population a connu un essor entre 2010 et 2015, passant de 4000 à 4800 habitants.

Sans ouverture de nouveaux lotissements depuis 2015, sa démographie a stagné pour descendre en 2020 légèrement en dessous des 4760 habitants. De nouvelles constructions sont attendues courant 2022 et de nouveaux projets immobiliers les années suivantes avec une projection démographique à 7900 habitants d'ici 2035.

## La commune

La Chapelle des Fougeretz est une commune rurale qui s'étend sur un petit territoire de 871 hectares.

### A) Les infrastructures existantes et les réalisations récentes

#### a. Les infrastructures existantes

- Une école publique maternelle
- Une école publique élémentaire
- Une école privée
- Un restaurant scolaire en régie municipal et en assistance technique
- 3 accueils de loisirs
  - o Un maternel
  - o Un élémentaire
  - o Un pré-ados/ados
- Une médiathèque
- Une salle omnisports
- Une salle de raquettes
- Un dojo
- Un city stade
- Un parc de loisirs avec un étang et des animaux servant pour l'éco pâturage (6 ânes, une trentaine de chèvres et 3 vaches)
- Un jardin partagé
- Un terrain de boules
- Des commerces

#### b. Les réalisations récentes

La cour de l'école maternelle a été entièrement rénovée avec l'installation de jeux, d'un préau et une mini « piste d'athlétisme ». Elle est vaste et arborée. Elle est ouverte sur la cour de l'école élémentaire.

Dans l'enceinte de l'école élémentaire, un terrain de basket vient d'être remis à neuf.

Pour l'accueil de loisirs de Loustics (6-10 ans), une salle dédiée a été construite dans les locaux de l'école publique.

Une nouvelle structure de jeu et une table de tennis de table ont été installés devant la nouvelle salle ALSH.

## B) Réalisations en 2022

- L'ouverture d'un pôle petite enfance en plein centre avec un multi accueil de 40 places est prévu fin août. Ce multi accueil remplacera les 2 accueils collectifs déjà présents sur la commune. Il sera géré par le SYRENOR. Il accueillera également le RAM intercommunal et les consultations PMI.
- De nouveaux tracés sur la cour élémentaire sont prévus : Marelle, échec, ...
- Sur le plan du fonctionnement des services communaux : Le passage en régie directe de la restauration scolaire à partir de mi-août

## C) Réalisations à moins de 5 années

L'apport prochain de population a amené les élus à une réflexion sur les équipements. Il est prévu :

- L'extension (dont une partie sur les écoles) du restaurant scolaire maternel et la rénovation restauration scolaire principal
- Construction d'un pôle socio-culturel
- La construction de nouvelles classes en maternelle ou en élémentaire
- La réfection de la cour en élémentaire
- Un réaménagement des abords de l'école
- Recherche d'un nouveau lieu d'accueil pour les pré-ados/ados

Il nous faudra cohabiter avec ces différentes phases de travaux pendant toute la durée de ce Projet mais il est important de faire évoluer les infrastructures pour répondre aux besoins de la nouvelle population.

## Le service enfance jeunesse :

La commune de La chapelle des Fougeretz gère directement ses Accueils Collectifs de Mineurs.

Le service enfance jeunesse a en charge :

- Les accueils péris et extrascolaires
  - Les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir (temps déclaré)
  - Les temps du midi et la restauration scolaire (temps non déclaré)
  - Les ALSH du mercredi et des vacances scolaires (temps déclarée)
    - Un ALSH maternel
    - Un ALSH élémentaire
    - Un ALSH Ados- Pré-ados
- Les affaires scolaires
- La restauration scolaire

Il est composé :

- D'un directeur de pôle
- D'un assistant
- D'un coordinateur/directeur péri et extrascolaire
- De 5 directeurs permanents
- D'animateurs permanents et d'animateurs vacataires
- Sur la pause méridienne, des agents d'entretien viennent renforcer l'équipe

## **Le public élémentaire**

Tous les enfants scolarisés à l'école publique peuvent être accueillis sur les accueils périscolaires du matin et du soir. Pour la rentrée de 2021, le nombre d'enfants inscrits à l'école élémentaire publique était de 217 élèves. Les accueils périscolaires accueillent en moyenne 27 enfants le matin et 90 le soir.

L'accueil de loisirs élémentaire « des loustics » est ouvert aux enfants d'âge scolaire du CP au CM2 qu'ils soient Chapelois ou non. Les enfants en classe de Cm2 ont le choix d'être accueillis dans l'accueil de loisirs des Loustics ou à la Grange qui regroupe les enfants à partir du CM2. 45 enfants en moyenne fréquentent cet ALSH le mercredi et entre 10 et 70 enfants pendant les vacances scolaires.

Les enfants fréquentant les différents accueils sont issus cultures et de milieux sociaux très diverses (de la précarité à des milieux aisés voir très aisés). Les tarifs des péris et extrascolaires sont modulés en fonction des quotient familiaux des familles ce qui permet à chacun de pouvoir y avoir accès.

### **L'accueil spécifique d'enfants ayant des PAI ou une reconnaissance MDPH**

Les accueils sont ouverts et accessibles à tous les enfants. Nous accueillons des enfants porteurs de handicaps (physiques ou mentaux) ayant ou non un PAI.

Pour l'accueil des enfants ayant un PAI ou une reconnaissance MDPH (ou dossier en cours), nous rencontrons les familles en amont de l'inscription en accueil de loisirs afin, si besoin, d'adapter notre fonctionnement en fonction des difficultés de l'enfant.

Dans le cas d'allergies ou de maladies, les animateurs reçoivent des consignes sur les conduites à tenir en cas d'apparition de symptômes. Si l'équipe d'animation devait avoir un recours médical, les parents sont invités à venir faire une démonstration de l'application du protocole (administration de médicaments, injection, ...).

## **Les locaux**

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux de l'école élémentaire publique (5 rue de Rennes). Nous avons à disposition,

Composition des locaux :

- Un hall d'accueil utilisé lors des différentes activités et des temps informels
- Un grand atelier et un petit atelier
- Une salle dédiée spécifiquement à l'ALSH et équipée d'un vidéo projecteur, utilisée pour les différentes activités et les temps informels.
- Une salle audio/vidéo utilisée pour les activités nécessitant du calme comme les activités d'expression corporelle.
- Une BCD équipée d'ordinateurs, d'imprimantes et d'un vidéo projecteur
- Une salle de pause pour les animateurs avec une partie rangement
- Un local regroupant tous les produits d'entretien à l'écart des salles d'animation
- Un local regroupant tout le matériel sportif
- Des sanitaires distincts garçons et filles
- Un grenier permettant de regrouper les décorations, le matériel et les costumes nécessaires aux animateurs.
- Des placards de rangement
- Un bureau pour la direction de l'ALSH

A l'extérieur :

- Une vaste cour arborée avec quelques structures de jeux
- Un terrain de football, un terrain de basket et une table de ping-pong fixe
- Un préau

Autres sites utilisés sur la commune :

- Un terrain de boules
- L'accueil de loisirs maternel
- La médiathèque
- Les salles de sports
- L'étang du Matelon
- Le jardin marocain
- Le city parc
- Les jardins partagés

La commune dispose d'un restaurant central situé rue des Carlets et d'un restaurant satellite situé dans l'école maternelle publique.

La commune possède différents animaux et pratique l'éco pâturage.

- 6 ânes sont régulièrement attelés pour les enfants des accueils de loisirs afin d'organiser des animations
- De nombreuses chèvres.
- 3 vaches

## Le fonctionnement général

- Les horaires d'ouverture et la journée type

Sur le temps scolaire, les accueils du matin sont ouverts de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h45 (18h30 en période de Covid). La pause méridienne est de 11h55 à 13h55.

Les mercredis et vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert de 18h45 (18h30 en période de Covid). Pour que notre projet pédagogique garde un sens en ayant les enfants ensemble sur les temps d'animation, nous avons fixés une heure limite d'accueil le matin à 9h30 et 14h00 pour l'après-midi et des heures de sortie possible à 11h30 et 16h00.

Un accueil des pré-ados avant l'ouverture de la Grange est prévu de 7h30 à 9h15 et après la fermeture de la Grange de 18h00 à 18h45 (18h30 en période de Covid).

Les enfants peuvent être accueillis à la journée complète ou à la demi-journée avec ou sans le repas qui est servi de 12h00 à 13h00 au restaurant maternelle (lors des vacances d'été, les enfants sont accueillis au restaurant scolaire principal des Carlets).

<b>7h30</b>	<b>Ouverture de l'accueil de loisirs</b>
<b>7h30-9h30</b>	Accueil des enfants et des parents dans le hall. Des jeux, des livres et des dessins sont mis à la disposition des enfants durant ce temps informel.
<b>9h00-9h15</b>	Une collation est proposée aux enfants qui le souhaitent
<b>9h00-9h15</b>	Rangement des jeux et du matériel par les enfants avec l'aide des animateurs, puis passage aux toilettes
<b>9h15-9h30</b>	Regroupement des enfants. Présentation du thème et des activités du matin.
<b>9h30-11h30</b>	Ateliers du matin (activités manuelles, sportives, expressions corporelles, contes...)
<b>11h30-11h45</b>	Rangement des activités, regroupement des enfants et appel pour le restaurant scolaire
<b>11h45-12h00</b>	Départ des enfants pour le restaurant scolaire

<b>12h00-13h00</b>	Restauration au restaurant scolaire
<b>13h15-13h45</b>	Temps calme proposés aux enfants (jeux calme, relaxation, dessin...)
<b>13h45-14h15</b>	Temps informel et jeux libres
<b>14h15-14h30</b>	Regroupement des enfants et présentation de l'activité de l'après-midi
<b>14h30-15h45</b>	Ateliers de l'après-midi (activités manuelles, sportives, expressions corporelles, contes...)
<b>15h45-16h00</b>	Rangements des ateliers et préparation du goûter Passage des enfants aux toilettes
<b>16h00-16h30</b>	Goûter
<b>16h30-18h45</b>	Activités libres, accueil des enfants et des parents chez les loustics

- Les conditions d'inscription

L'inscription pour les accueils périscolaires et les accueils de loisirs se fait par le portail famille, chaque famille dispose d'un identifiant personnel. Un délai est à respecter pour les inscriptions ainsi que pour les désinscriptions

- Au minimum 3 jours ouvrés pour les temps périscolaires et le mercredi
- 15 jours avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances pour les vacances scolaires

En cas de dépassement du délai, une demande d'inscription ou de désinscription peut être faite en mairie mais une majoration s'appliquera au moment de la facturation (sauf s'il est présenté un justificatif professionnel ou médical). Les inscriptions ne seront possibles qu'en fonction des places restantes.

La tarification dépend de plusieurs critères :

- La ville de résidence la famille (commune ou hors-commune)
- Le coefficient familial de la famille
- Respect des délais d'inscription
- Le temps de présence de l'enfant (au-delà de 5h de présence la tarification de la journée s'applique)

- Le temps du midi

Le temps du repas doit être un moment de plaisir, les enfants y découvrent de nouvelles saveurs. C'est un moment aussi pour se retrouver, discuter, partager des moments conviviaux. C'est aussi un moment où les enfants apprennent le partage.

Les enfants sont encadrés par du personnel communal qui sert les repas. Il les incite à goûter de nouveaux aliments, sans les forcer. Le personnel est informé des allergies alimentaires et veille à la sécurité des enfants.

Les enfants présentant des allergies alimentaires fournissent leur panier repas lorsque le menu contient leur allergène. Les informations concernant les allergènes, sont écrit sur les menus. Un tableau du suivi des paniers repas est mis en place au sein de chaque restaurant et une personne référente est chargée de veiller au bon déroulement du repas de l'enfant concerné.



Des menus à thème sont organisés régulièrement dans les restaurants scolaires et différents projets sont menés sur ce temps méridien :



- Le vendredi pas de bruit : journée où les enfants doivent plus que les autres jours veiller à respecter un niveau sonore correct afin de se restaurer dans un climat plus serein.
- Repas zéro gaspillage.
  
- Tout au long de la journée

Il faut considérer le mercredi et les jours de vacances comme des jours de « détente » et de loisirs pour l'enfant. Pour cela l'équipe d'animation propose des activités variées et différentes des jours scolaires.

Chaque enfant possède son propre rythme et nous veillons à structurer la journée en ALSH en fonction des besoins physiologiques de chacun. Inscrit dans le programme du plan mercredi, l'accueil de loisirs s'engage à respecter certains critères comme la cohérence et la complémentarité éducative avec l'école. La participation aux activités est fondée sur le libre choix de l'enfant.

### **L'accueil et les modalités d'information des familles**

L'accueil est un moment important pour faire le lien avec les familles. Ils permettent d'échanger des informations importantes concernant l'enfant et de répondre à certaines interrogations des familles. C'est aussi durant ce temps que les familles peuvent rencontrer les animateurs. Il est important que ces derniers présentent une image dynamique. L'animateur doit être disponible pour accueillir l'enfant et ses parents. Il doit être capable d'informer les familles. Il doit avoir un niveau d'information suffisant concernant chaque enfant et concernant le fonctionnement général de la structure. Un cahier de liaison est mis en place afin de faciliter les transferts d'informations (informations concernant l'enfant transmises par la famille mais aussi celle à transmettre à la famille).

En cas de soucis majeurs (soucis de comportement, accidents même bénins, enfant malade...) c'est la directrice qui se chargera de contacter et de prendre un temps de discussion avec les familles.

Les informations aux familles se font par le biais d'affichages à l'intérieur, par un panneau vitré à l'entrée de la structure ainsi qu'un panneau lumineux devant la mairie. Certains flyers pourront également être distribués pour l'annonce d'animations spécifiques.

Le portail famille est un outil d'information et de communication complet. Les familles peuvent y retrouver les informations générales liées au fonctionnement de la structure, les tarifs, les menus, les projets pédagogiques ainsi que les programmes d'activités.

Un temps de réunion est également prévu pour présenter les temps forts de l'été (mini-séjour, sorties, veillées...)

# L'équipe pédagogique

---

## La composition de l'équipe

- Sur les temps préscolaires du matin et du soir
  - Un directeur multisite (le coordinateur péri et extrascolaire)
  - Des directeurs adjoints titulaires du BAFD ou équivalence ou stagiaire.
  - 6 animateurs BAFA ou équivalence

L'encadrement est de 1 animateur pour 18 enfants.

Le personnel d'entretien intervient en renfort au moment de la sortie de classe, il encadre les enfants lors de l'appel des classes et participent pour certains au temps du goûter.

- Le mercredi

- Un directeur titulaire du BAFD ou équivalence ou stagiaire.
- Entre 4 et 5 animateurs titulaires ou stagiaires BAFA ou équivalence permanents, selon le nombre d'enfants.

Nous essayons de tendre vers un effectif de 1 pour 12 qui est celui pour l'extrascolaire même si la législation tolère un taux de 1 pour 18. Cela nous permet de pouvoir proposer des activités de meilleures qualités et de pouvoir davantage nous adapter aux besoins des enfants.

- Les vacances scolaires

- Un directeur titulaire du BAFD ou équivalence ou stagiaire.
- Entre 2 et 6 animateurs titulaires ou stagiaires BAFA ou équivalence, selon le nombre d'enfants.

L'encadrement est de :1 animateur pour 12 enfants Il est composé du personnel permanent mais également des vacataires recrutés après entretien. Ce sont essentiellement des étudiants travaillant durant les vacances d'été qui viennent renforcés les équipes lors des petites vacances.

## **Les horaires de travail**

- Les jours scolaires

2 animateurs arrivent à 7h20 pour une ouverture du service périscolaire à 7h30. Le soir les départs des animateurs se font de façon échelonnée entre 17h20 et 18h50 selon le départ des enfants.

- Les mercredis et durant les vacances scolaires

1 ou 2 animateurs (quand cela est possible) arrivent à 7h25 pour une ouverture de la structure à 7h30. L'arrivée des autres animateurs se fait de façon échelonnée jusqu'à 9h30.

Le soir, les départs des animateurs se font entre 16h25 et 18h50 selon le nombre d'enfants.

- Horaires de travail des animateurs

Durant les mercredis et les vacances, les animateurs travaillent au maximum 9 heures/ jour soit

45 heures semaines. Des exceptions existent lors de l'encadrement de mini-séjour ou lors des jours de veillées. Leur planning horaire leur est communiqué à l'avance et est affiché dans la salle des animateurs.

### **Les missions des animateurs.**

Les animateurs sont responsables des enfants qu'ils encadrent. Ils doivent assurer et veiller à leur sécurité physique comme affective. Leurs activités doivent être respectueuses de la sécurité mais aussi du rythme et des besoins de chacun. En travaillant dans la structure, l'animateur s'engage à travailler en équipe. Ils doivent élaborer le programme d'activités et respecter le fonctionnement de la structure (horaires de travail, déroulement de la journée type, participations aux différentes tâches inhérentes à la vie quotidienne).

L'accueil de loisirs fonctionne en partenariat, avec les familles, les élus locaux, les services municipaux, les associations de la commune mais aussi les différents prestataires extérieurs. Il est essentiel que les animateurs contribuent à entretenir le lien entre ces différents partenaires.

Les animateurs sont un modèle pour les enfants et le reflet de l'image de la collectivité, ils sont tenus d'avoir une attitude exemplaire dans leurs propos et leur posture.

### **L'accompagnement des animateurs et des stagiaires.**

Un ALSH de qualité passe par l'accompagnement et la formation des animateurs qu'ils soient BAFA, stagiaire, déjà en poste ou nouveaux dans la structure.

Le directeur s'assure du suivi de ses équipes, veille à la cohésion et à la mise en œuvre du projet pédagogique.

Chaque nouvel animateur se voit remettre : le livret animateur dans lequel il retrouve les informations générales de la structure (horaires, journée type...) ainsi qu'une présentation de la commune et de son organisation, les consignes générales pour les sorties et des conseils.

Pour les suivis des stagiaires BAFA, une grille d'évaluation est présentée et expliquée au stagiaire en début de formation afin qu'il ait connaissance de ce qui est attendu et ce sur quoi il va être évalué. 2 grilles sont données : une pour le directeur et une pour le stagiaire pour son auto-évaluation.

Sur les premiers jours de son stage, l'animateur est en phase d'observation, il est en binôme avec un animateur plus expérimenté.

Un bilan collectif est réalisé chaque fin de semaine afin de faire le point sur ce qui a été positif ainsi que sur les difficultés rencontrées. Tous les animateurs sont également vu en entretien individuel afin d'échanger sur leur propre pratique.

Un bilan de fin de stage est réalisé avec l'animateur stagiaire afin de faire le point sur l'ensemble de son stage, cela permet de connaître son ressenti, d'identifier ses points forts et les points à encore améliorer. C'est un temps d'échange et de conseils.

Les animateurs doivent également réaliser une fiche technique de l'activité qu'il propose. Elle a pour but de permettre à l'animateur de se projeter dans son activité, d'éviter les oublis. C'est également un outil de transmission, de ressource mais aussi d'évaluation du projet pédagogique puisque des objectifs y sont définis.

### **Les réunions.**

Les réunions permettent un suivi et un accompagnement des animateurs, un suivi du projet pédagogique et des programmes d'activités ainsi que la mise en place de projets divers. Pour cela il est important de les maintenir régulièrement et d'en ressortir un compte-rendu.

Plusieurs types de réunions sont nécessaires :

- Une réunion préparatoire, en amont de chaque vacance (2 ou 3 pour les vacances d'été).

Elle sert à présenter le projet pédagogique et les objectifs que nous priorisons, le thème choisi pour la période, à élaborer les programmes d'activités, les grands jeux et pour les nouveaux animateurs à prendre connaissance des locaux et du fonctionnement de la structure.

- Une réunion hebdomadaire lors des vacances afin de faire le point sur la semaine écoulée.
- Elle permet aux animateurs de faire remonter leurs difficultés éventuelles et leurs satisfactions. Le directeur donne son ressenti, recadre, félicite l'équipe et fait le point sur les activités et les sorties
- Une réunion trimestrielle pour coordonner l'ensemble des acteurs périscolaires (animateurs, cuisiniers, coordinateur et directrice du pôle enfance jeunesse) sur la période écoulée et la période à venir.
- Une réunion mensuelle est organisée avec les animateurs des mercredis, pour faire le point sur les difficultés, établir les programmes et travailler sur les temps forts et les projets. Ce type de réunion est également organisés avec les agents référents périscolaires.
- Des groupes de travail sont également mis en place avec les animateurs permanents. Ils se font sur une thématique précise (les nuisances sonores, les temps calmes...). L'objectif de ces groupes est d'harmoniser les pratiques de l'équipe encadrantes et permettre aux enfants d'avoir des repères fixes.
- Une réunion de bilan trimestrielle est réalisée avec tous les agents périscolaires.

# Les activités

## Des activités qui servent un projet

Il convient de garder à l'esprit que l'ensemble des activités proposées par l'équipe d'animation sont des « prétextes » pour répondre aux objectifs du projet pédagogique. Ce dernier intègre les objectifs éducatifs de la collectivité ainsi que ceux du plan mercredi. Il doit tenir compte des réalités matérielles, humaines et financières.

Nous proposons des activités variées afin de nous adapter au plus grand nombre d'enfants. Les compétences des animateurs sont prises en compte pour permettre des animations de qualité. Il est possible de faire intervenir également des partenaires (des associations locales, des professionnels, des bénévoles...) pour élargir nos champs de compétences.

Les activités ne doivent pas être des « activités de consommation ». L'équipe d'animation devra penser avant tout à valoriser l'enfant et ses capacités.

Un thème est proposé chaque année par le directeur et validé ensuite par l'équipe d'animation. Il permet aux animateurs d'orienter leurs recherches d'activités et de cibler plus facilement les objectifs que sur lesquels l'équipe souhaite travailler. Il permet également la mise en place de partenariat avec la médiathèque et les associations.

## La nature des activités

Voici les différents types d'activités qui pourront être proposées :

### Temps calmes :

Relaxation, dessins, mandalas, puzzle, écoute de musique, lecture.

### Activités Manuelles :

Peinture, modelage, découpage, collage, bricolage, pliage, coloriage

### Activités Artistiques et culturelles :

Expressions corporelles, danses, contes, chansons, comptines, maquillages, fabrications de déguisements, activités musicales, élaboration d'un petit spectacle, activités théâtrales, découverte de la nature, découverte de son environnement proche, ouverture sur le monde

Activités multimédias : recherche documentaires, initiation au traitement de textes

### Activités culinaires et éducation au goût :

Préparation des goûters, ateliers cuisine, animations autour des aliments pendant le repas

### Activités sportives :

Sorties à la piscine, stages piscine, parcours sportifs, jeux de ballons...



### Activités environnement :

Balade avec les ânes, découverte de la faune et la flore de la commune....

### Jeux de plein air ou intérieurs :

Escape Game, Chasse au trésor, jeux d'énigmes, enquêtes policières...

### Jeux en autonomie :

Jeux de société, lego, kappla, lecture, « coin bidouille » ...

### Jeux extérieurs :

Structures de jeux extérieurs, ballons, ping-pong, matériel de cirque (diabolo, assiettes chinoises...



## **Constat suite à l'évaluation de l'ancien projet pédagogique**

Le premier constat qui peut être fait est que le projet pédagogique n'a pas été exploité comme il aurait dû l'être. A cela plusieurs raisons : un manque d'appropriation de la part de l'équipe et un manque d'évaluation régulière. Si certains objectifs ont été atteints d'autres n'ont été que survolés voir mis de côté.

Le précédent projet pédagogique a été réalisé par la directrice sans y impliquer les animateurs qui ont seulement eu connaissance du projet une fois écrit. De ce fait, ils n'ont pu construire le projet pédagogique qu'ils souhaitaient.

### Conséquences :

- Les activités proposées n'étaient pas toujours en lien avec les objectifs du projet pédagogique.
- Les objectifs ont découlé des animations et non les animations des objectifs
- Difficultés des animateurs pour réaliser des fiches techniques.

Ce nouveau projet pédagogique va découler du nouveau PEDT dans lequel de nouveaux objectifs éducatifs ont été définis. Il va être réalisé en collaboration avec toute l'équipe d'animation. Certains objectifs de l'ancien projet vont toutefois être conservés et poursuivis.

Objectifs qui ont été suivis	Objectifs qui ont été peu ou pas suivis	Objectifs qui sont poursuivis dans les nouveaux projets
Valorisation du travail des enfants <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Affichage régulier des productions des enfants</li><li>➤ Prise de photos</li><li>➤ Création du padlet depuis l'été 2021 où sont régulièrement mis les</li></ul>	Partenariat avec la médiathèque <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de réunion afin de préparer un projet commun</li><li>• Peu de déplacement sur place pour des lectures (temps souvent oublié par les animateurs et la directrice)</li><li>• Livres empruntés par les</li></ul>	La valorisation du travail des enfants

<p>photos des enfants en activités</p> <p>➤ Proposition de temps forts à chaque fin d'année scolaire et chaque fin d'été.</p>	<p>animateurs pour illustrer les thèmes mais pas diffusés aux enfants</p>	
<p><b>Valorisation des déchets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du tri sélectif</li> <li>• Jeux sur le tri sélectif et le recyclage proposés</li> <li>• Organisation de journées de ramassage de déchets sur la commune</li> </ul>	<p><b>Les déplacements</b></p>	<p>Lutter contre le gaspillage</p>
<p><b>Utilisation des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de feuilles de brouillon pour dessiner</li> <li>• Utilisation de matériel de récupération pour les activités</li> </ul>	<p><b>Lutter contre le gaspillage alimentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de projet ou d'actions ciblées sur le temps de repas ni de formation auprès des agents</li> <li>• Pas de projets menés au sein de l'accueil de loisirs</li> </ul>	<p>Valorisation des déchets</p>
		<p>Utilisation des ressources</p>
	<p><b>Les règles de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichages des règles de vie établies avec les enfants</li> <li>• Peu d'utilisation de messages clairs ou de la malle à émotion</li> <li>• Pas de mise en place de débats sur des thématiques liées au respect, la violence...</li> <li>• Pas d'utilisation de l'outil vidéo pour montrer aux enfants</li> </ul>	<p>Les règles de vie</p>
<p><b>Favoriser les situations d'entraide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et inclusion des enfants porteurs de handicap</li> <li>• Nombreuses actions sur le handicap ont été menées</li> </ul>		<p>Favoriser les situations d'entraide</p>
<p><b>Favoriser le dialogue et l'échange</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps d'échange mis en place avec les enfants</li> <li>• Prise en compte de la parole de l'enfant</li> <li>• Lors des petites vacances les enfants ont la possibilité de choisir le programme une fois dans la semaine</li> </ul>		<p>Favoriser le dialogue et l'échange</p>
	<p><b>Impliquer les enfants dans la vie du centre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer des enfants comme référents sur certaines tâches (pas systématique) (Covid)</li> <li>• Responsabiliser les enfants lors des jeux difficilement mis en place</li> </ul>	<p>Impliquer les enfants dans la vie du centre</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de mis en place de petits ateliers sur les temps libres</li> </ul>	
	<p><b>Mettre en place des Passerelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de passerelles des CM1 à la grange mais stoppées avec le covid (Covid)</li> <li>• Pas de passerelles entre GS et CP autre que sur le mois d'août (Covid)</li> <li>• Les goûters partagés avec les kikis sont plus rares (Covid)</li> <li>• Il n'y a plus de jeux communs kikis et loustics (Covid)</li> </ul>	<p>Mettre en place des passerelles</p>
	<p><b>Travailler en partenariat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de déplacement à la médiathèque (Covid)</li> <li>• Pas de projets communs avec la médiathèque ni le restaurant scolaires</li> <li>• Ateliers cuisine avec le restaurant scolaire plus rares (Covid)</li> <li>• Pas d'intervention d'associations</li> <li>• Pas de recours aux compétences des parents</li> </ul>	<p>Travailler en partenariat</p>
<p><b>Développer le lien avec les familles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de temps forts à la fin de l'année et sur l'été</li> <li>• Mise en place du padlet</li> <li>• Affichage et transmission des informations</li> </ul>		<p>Développer le lien avec les familles</p>
<p><b>Impliquer et valoriser le travail des enfants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de temps forts</li> <li>• Prise de photos pendant les activités</li> <li>• Sollicitation des enfants pour la décoration de la structure ou du restaurant</li> <li>• Affichage des productions des enfants</li> <li>• Création individuelle restituées aux enfants le soir et valoriser auprès de parents</li> </ul>		<p>Impliquer et valoriser le travail des enfants</p>



# Les objectifs pédagogiques

## Devenir citoyen : le bien vivre ensemble

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la divergence d'opinions, l'ouverture aux autres et la bienveillance. Il repose également sur le refus de s'ignorer ou de se nuire. Il dépend de nombreux facteurs humains et relationnels. Il faut apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation de qualité. Vivre ensemble c'est aussi accepter de respecter les règles existantes dans le groupe afin qu'il y ait une équité

- **Le respect des règles de vie du groupe : mise en place de règles de vie**

Pour que l'enfant s'épanouisse en collectivité, il lui faut qu'il soit en mesure de respecter les règles de la structure. La connaissance de ses droits mais aussi de ses devoirs lui permettront de s'épanouir dans le respect de lui-même, des autres et de l'environnement qui l'entoure. Il gagnera aussi en autonomie et en confiance.

Pour que l'enfant s'épanouisse, il est primordial que l'animateur montre l'exemple et suive les règles établies.

- **Le respect de l'autre : la prise de compte de l'autre et de ses émotions**

Le respect de l'autre passe par l'équité et l'inclusion de tous au sein du groupe, quel que soit l'origine, le handicap. La prise en compte des différences et des émotions est essentielle pour que chacun ait sa place et bénéficie du respect auquel il a le droit.

- **Le respect des opinions et l'interaction dans l'ouverture : favoriser la communication et l'inclusion des familles**

La famille est un partenaire important dans le « vivre ensemble ». Pour cela elle doit être impliquée dans la vie de la structure.

Une bonne diffusion des informations et la mise en place de temps favorisant les échanges et les rencontres permettront de créer du lien avec les parents mais aussi de valoriser le travail des enfants.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Etablir des règles de vie avec les enfants et leur expliquer l'intérêt.</li><li>➤ Afficher les règles de vie dans les locaux</li><li>➤ Avoir les mêmes règles sur les temps scolaires, péri et extrascolaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les règles sont-elles établies avec les enfants ?</li><li>➤ Leurs sont-elles expliquées ?</li><li>➤ Les règles sont-elles affichées dans la structure ?</li><li>➤ Les règles sont-elles les mêmes à l'ALSH et à l'école ? Si non pourquoi ?</li></ul>

<p><b>La mise en place de règles de vie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Informer tous les agents sur les règles à appliquer</li> <li>➤ S'appuyer sur le règlement en cas de transgression des règles</li> <li>➤ Faire participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne (mise à dispo de pinces à déchets...)</li> <li>➤ Former les animateurs et les enfants pour qu'ils puissent faire des messages clairs en mettant en place des ateliers vidéo sur ce thème</li> <li>➤ Mettre en place des débats sur les thématiques en lien avec le règlement</li> <li>➤ Mettre des enfants référents pour certaines tâches (rangement des jeux de société, distribution du goûter...)</li> <li>➤ Mettre en place des médiateurs parmi les enfants (le projet médiateur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les agents ont-ils eu connaissance du règlement en place ? Par quel moyen ?</li> <li>➤ Les animateurs font-ils référence aux règles établies en cas de non-respect ?</li> <li>➤ Les enfants participent-ils aux différentes tâches ?</li> <li>➤ Les enfants utilisent-ils le message clair en cas de conflits ?</li> <li>➤ Nombre de débats en lien avec le règlement mis en place</li> <li>• Les référents sont-ils désignés quotidiennement ? Un tableau est-il affiché à la vue de tous pour noter les enfants référents ?</li> <li>➤ Les enfants sont-ils nommés médiateur de cours ? Sur la base du volontariat ?</li> <li>➤ L'adulte intervient à chaque conflit, à chaque situation inappropriée ?</li> </ul>
<p><b>Favoriser la prise en compte de l'autre et la prise en compte des émotions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion des enfants porteurs de handicap au sein de la structure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces enfants sont-ils présentés aux autres avec leurs différences ?</li> <li>• Les activités proposées s'adaptent-elles aux enfants porteurs de</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>Favoriser la prise en compte de l'autre et la prise en compte des émotions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les agents aux PAI des enfants allergiques</li> <li>• Connaissance des agents de l'emplacement des trousse d'urgence et des protocoles à suivre</li> <li>• Mise en place de plateau de couleur pour identifier les enfants présentant une allergie alimentaire</li>   <li>• Mise en place des activités permettant l'entraide et de coopération</li>   <li>• Former les animateurs à la malle à émotion</li>   <li>• Recourir à la malle à émotion avec les enfants dès que cela s'avère nécessaire</li>   <li>• Diffusion d'outils aux animateurs sur la résolution de conflits et expression des émotions</li>   <li>• Mettre en place des actions de bienveillance</li> </ul>	<p>handicap ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des activités sur le handicap ont-elles été proposées ?</li>   <li>• Les agents sont-ils formés aux différents PAI ?</li> <li>• Les agents connaissent -ils l'emplacement des trousse d'urgence et des protocoles à suivre ?</li> <li>• Les plateaux de couleur sont-ils mis en place au restaurant scolaire pour les enfants allergiques ?</li>   <li>• Les activités permettant l'entraide et la cohésion sont-elles privilégiées dans les programmes d'activités ?</li>   <li>• Les animateurs sont-ils formés à l'utilisation de la malle à émotions</li>   <li>• Les enfants ont-ils souvent recours à l'utilisation de cette malle ?</li>   <li>• Les animateurs disposent-ils d'outils permettant de les aider dans la résolution de conflits</li>   <li>• Des actions de bienveillance ont-elles été mises en place ? Combien ? Lesquelles ?</li> <li>• Des temps de parole sont-ils mis en place pour évoquer certaines problématiques liées</li> </ul>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des pictogrammes</li> <li>• Mettre en place la ronde des émotions afin de connaître l'état d'esprit des enfants en début de journée</li> </ul>	<p>au respect ou là la bienveillance ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des pictogrammes sont-ils utilisés ?</li> <li>• La ronde des émotions est-elle mise en place ? Dans tous les groupes ?</li> <li>• Les enfants y participent-ils volontairement ?</li> </ul>
<p align="center"><b>Favoriser la communication et l'inclusion des familles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un accueil des familles de qualité et répondre à leurs interrogations</li> <li>• Mettre en place un cahier de liaison afin de laisser une trace des informations transmises par les parents ou une trace des informations à transmettre aux parents.</li> <li>• Intervenir en début d'année scolaire dans les réunions de classes afin de transmettre certaines informations aux familles concernant le fonctionnement des mercredis et des périscolaires.</li> <li>• Faire une réunion d'information aux familles avant les vacances d'été</li> <li>• Mettre en place des temps forts avec les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipe d'animation est-elle disponible et dynamique lors de l'accueil des familles</li> <li>• Les animateurs savent-ils renseigner les familles ?</li> <li>• Un cahier de liaison a-t-il été mis en place ?</li> <li>• Y a-t-il eu une intervention dans chaque classe lors de la rentrée scolaire ?</li> <li>• Y a-t-il eu une réunion d'information avant le début de l'été ?</li> <li>• Les familles ont-elles été présentes aux réunions de présentation ?</li> <li>• Des temps forts ont-ils été proposés ?</li> <li>• Ont-ils impliqués beaucoup de famille ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir à jour l'affichage photos et le padlet</li>   <li>• Afficher le trombinoscope de l'équipe</li>   <li>• Communiquer les informations générales liés au fonctionnement de la structure aux familles (affichage, portail famille...)</li>   <li>• Faire régulièrement des articles dans le bimensuel sur l'actualité des différents accueils</li>   <li>• Faire intervenir Ouest France lors des temps forts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un affichage photos est-il mis en place ?</li> <li>• Le padlet est-il régulièrement alimenté ?</li> <li>• Un animateur référent est nommé ?</li> <li>• Nombre de publications vus du padlet</li>   <li>• Un trombinoscope est-il affiché dans la structure et mis à jour en fonction des animateurs présents ?</li>   <li>• Les informations générales sont-elles accessibles aux familles</li>   <li>• Des articles sont-ils rédigés régulièrement ?</li> <li>• A quelle fréquence sont-ils publiés ?</li>   <li>• Combien il y a-t-il eu d'intervention de Ouest France au cours de l'année ?</li> </ul>
--	---	---

## Le parcours artistique et culturelle

Les enfants accueillis dans la commune sont issues d'origine sociale différente et pour certains de milieux précaires, il est important de veiller à l'équité en matière d'accès à l'art et à la culture. Cet accès passe par la découverte de différents arts, matériaux et techniques d'arts mais aussi à travers l'accès aux livres.

Pour cela, un partenariat avec la médiathèque est mis en place afin de permettre un accès à tous aux livres (lecture autonome, emprunt de livres pour l'ALSH...) et également l'accès aux expositions proposées par la commune.... Un espace de lecture est également installé au sein de

la structure et des activités autour de l'utilisation des ordinateurs sont régulièrement proposées (recherches, traitement de texte)

L'éducation culturelle passe également par la découverte de leur environnement. Des activités permettront aux enfants de découvrir la commune à travers sa faune et sa flore.

Nous valoriserons le travail fait par les enfants auprès de leur famille et des chapellois pour permettre aux enfants d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes mais aussi d'accroître leur curiosité pour les arts et la culture.

Pour répondre à cet objectif, nous sollicitons les enfants pour la décoration de l'accueil de loisirs, nous organisons des temps d'échanges avec les enfants afin que ces derniers présentent leur production, nous proposons également des temps forts (spectacle des enfants, expositions d'œuvres...).

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
<p><b>L'équité devant la lecture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à disposition de caisse de livres</li>   <li>➤ Achat régulier de livres afin de permettre un renouvellement des lectures avec implication des enfants ?</li>   <li>➤ Déplacement chaque mercredi à la médiathèque avec un groupe d'enfants pour de la lecture autonome. (Roulement des groupes)</li> <li>➤ Participation chaque 1er jeudi des vacances scolaires, à des ateliers en lien avec des projets de lecture. (Cette année : le projet « incorruptibles »</li>   <li>➤ Emprunt libre pour l'ALSH, de 2 livres par les enfants.</li>   <li>➤ Mise à disposition de livres par la médiathèque sur le thème abordé</li>   <li>➤ Mis en place d'un coin lecture dans l'accueil de loisirs</li>   <li>➤ Lecture d'histoires pendant les temps calmes</li>   <li>➤ Accès à la BCD de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les caisses de livres mises à disposition des enfants sont-elles utilisées ?</li>   <li>➤ Combien de livres sont achetés chaque année ?</li> <li>➤ Les enfants sont-ils impliqués dans l'achat des livres ?</li>   <li>➤ Le partenariat avec la médiathèque chaque mercredi et un jeudi par vacances se fait-il ?</li>   <li>➤ Les enfants participent-ils volontiers à l'emprunt de livres ?</li>   <li>➤ Nombre de livres à thème emprunter par l'ALSH par trimestre</li>   <li>➤ Le coin lecture est-il identifié par les enfants et respecté en tant que tel ?</li>   <li>➤ La lecture d'histoire est avérée dans tous les groupes ?</li>   <li>➤ Les livres de la BCD sont-ils utilisés ?</li> </ul>

	<p>➤ Visites d'exposition à la médiathèque ?</p>	<p>➤ Nombre de visites d'exposition de la médiathèque.</p>
<p><b>Mettre en place différents supports artistiques et culturels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir aux enfants différentes techniques dans les arts : origami, peinture avec divers matériaux...</li> <li>• Utilisation de l'outil informatique pour la recherche documentaire ou pour l'apprentissage de du traitement de texte.</li> <li>• Proposer aux enfants de supports d'expressions variés : danse, dessin, peinture, théâtre, chant...</li> <li>• Proposer des sorties artistique ou culturelles : champs libres, expositions, cinéma, spectacles.</li> <li>• Proposer régulièrement des activités permettant de découvrir la faune et la flore de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de technique différentes offertes aux enfants /trimestre</li> <li>• Nombre de séances utilisant l'outil informatique /trimestre</li> <li>• Nombre de supports d'expression offertes aux enfants/ trimestre</li> <li>• Nombre de sortie artistique ou culturelle proposées aux enfants / an</li> <li>• Nombre d'activités de découverte de la faune et la flore proposée en enfants/ trimestre</li> </ul>
<p><b>Valoriser le travail des enfants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager de façon ludique l'espace et le décorer avec la participation des enfants</li> <li>• Organiser un temps fort afin de promouvoir le travail des enfants.</li> <li>• Regrouper les enfants pour qu'ils s'expriment autour de leurs travaux et permettre la valorisation par les enfants du groupe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants participent-ils à la décoration de la structure ?</li> <li>• Des temps forts ont-ils été proposés ? Ont-ils- impliqués beaucoup de famille ?</li> <li>• Des temps de regroupement sont-ils mis en place pour permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs travaux et pour valoriser le travail des autres.</li> <li>• A quelle fréquence ?</li> </ul>

--	--	--

## Sensibiliser à l'environnement et lutter contre le gaspillage :

- **L'éducation au respect de l'environnement**

Il est important d'expliquer aux enfants ce qui est permis de faire ou non dans la nature et les conséquences liées au non-respect. Les enfants doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la préservation de l'environnement et que par des gestes simples ils peuvent contribuer à le préserver la nature.

L'équipe d'animation met en place avec le concours des enfants des projets d'animation et propose des jeux et activités permettant de sensibiliser des enfants à l'environnement, à la pollution et aux gaspillages.

Plusieurs poubelles sont mises à la disposition des enfants afin qu'ils puissent faire eux même le tri sélectif.

Des actions de nettoyage de leur environnement extérieur sont à organiser.

- **Le choix des matériaux utilisés**

L'équipe d'animation privilégie l'utilisation de matériaux de récupération pour ses activités. Une sensibilisation est faite auprès des enfants comme aux animateurs.

- **Lutter contre le gaspillage**

La lutte contre le gaspillage se fait à différents niveaux, dans l'utilisation du matériel, l'utilisation des différentes énergies (l'eau, l'électricité...) lors du service au restaurant scolaire mais aussi dans le choix des goûters donnés aux enfants. Pour cela il faut que les animateurs soient informés et formé afin d'accompagner et de sensibiliser les enfants.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
<b>L'éducation au respect de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre à la disposition des enfants et de l'équipe d'animation différentes poubelles permettant le tri sélectif recyclage d'objets...</li><li>• Permettre aux enfants l'utilisation de pinces pour ramassage de déchets</li><li>• Organiser des grands jeux ou des activités autour des thèmes de l'environnement et du recyclage</li><li>• Organiser des journées à thèmes orientés sur l'environnement (nettoyage des sentiers de</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les poubelles sont-elles mises à la disposition des enfants ?</li><li>• Le tri est-il fait correctement ?</li><li>• Des pinces à déchets sont-elles mises à disposition des enfants ?</li><li>• Des activités de sensibilisation sont-elles proposées ? A quelle fréquence ?</li><li>• Des journées à thème sont-elles organisées et à quelle fréquence ?</li></ul>



	la commune...)	
<p><b>Le choix des matériaux utilisés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Privilégier les activités permettant l'utilisation de matériel de récupération</li> <li>➤ Faire intervenir l'association « Repair café »</li> <li>➤ Mettre à disposition des enfants des feuilles de brouillon (feuilles imprimées en trop...) pour dessiner et veiller à ce qu'elle soit utilisée recto verso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le matériel de récupération est-il privilégié pour la réalisation d'activités ?</li> <li>➤ L'association « Repair café » a-elle été sollicitée ?</li> <li>➤ A quelle fréquence ?</li> <li>➤ Le dessin se réalise-t-il sur des feuilles de brouillon ?</li> <li>➤ Les feuilles de brouillon sont bien utilisées recto verso ?</li> </ul>
<p><b>Lutter contre le gaspillage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre aux enfants à utiliser le petit matériel de façon économique</li> <li>➤ Faire réaliser des affichages aux enfants sur le gaspillage (éteindre les lumières, ne pas gaspiller l'eau...) et les accrochés dans le centre.</li> <li>➤ Adapter les goûters en fonctions des dates de péremption et des desserts restant du service du midi</li> <li>➤ Les commandes de pain sont adaptées aux besoins et l'excédent de pain est congelé en cas de « reste »</li> <li>➤ Des opérations de repas « zéro déchet » sont organisées avec des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les règles concernant l'utilisation du petit matériel sont-elles affichées dans l'accueil de loisirs ?</li> <li>• Ces règles sont-elles suivies par les enfants et les animateurs ?</li> <li>• Des affichages sont-ils fait par les enfants et affichés aux murs ?</li> <li>• La perte alimentaire est-elle limitée ?</li> <li>• Les quantités de pain dans les congélateurs sont minimales.</li> <li>• Des opérations de repas zéro déchet ou de pesée alimentaire sont-elles</li> </ul>

	<p>pesées de repas jetés.</p> <p>➤ Tenir compte de la quantité souhaitée par l'enfant lors du service au restaurant scolaire</p>	<p>mises en place ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants ont-ils la liberté de demander la quantité qu'ils souhaitent lors du service des plats ?</li> </ul>
--	--	--

## Le mieux manger

L'éducation au goût, les produits consommés ainsi que les conditions de restauration des enfants sont des éléments sur lesquels nous veillons à être attentifs.

Des menus à thème sont organisés régulièrement afin d'éveiller les enfants à de nouvelles saveurs ou à des produits peu consommés. Il contribue également à rendre le temps de restauration festif et agréable pour les enfants.

Les enfants ont la possibilité de goûter les aliments avant d'être servis par les agents. Cela évite qu'ils refusent de goûter par peur de devoir manger quelque chose qu'ils n'aiment pas.

Des ateliers cuisine sont proposées régulièrement au sein de l'accueil de loisirs ainsi qu'avec la cuisinière au restaurant scolaire de loisirs (préparation du goûter, ou du repas du midi). Lorsque que l'enfant fait la cuisine, il est plus enclin à goûter.

Le temps de repas est un moment important dans la journée de l'enfant car au-delà du fait de se restaurer, il permet le partage d'un moment convivial avec ses camarades mais aussi les agents.

Les enfants sont souvent énervés sur ce temps méridien, pour cela des projets comme le vendredi pas de bruit sont poursuivis afin de favoriser une atmosphère plus calme au sein du restaurant.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
<p><b>Le mieux manger</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des repas à thème</li> <li>• Formation des agents à servir et inciter à goûter, savoir doser. A être à l'écoute de l'enfant.</li> <li>• Mise en place de temps de travail et concertation entre l'équipe de restauration et le service animation (point, préparation des thèmes ...)</li> <li>• Présence cuisinière en salle, échange avec les enfants.</li> <li>• Mettre un référent par</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien de menus à thème ont été mis en place ?</li> <li>• Les animateurs sont-ils formés et incitent-ils les enfants à goûter les aliments ?</li> <li>• Cela permet-ils aux enfants d'abord réticents de consommer l'aliment ?</li> <li>• Des temps de travail avec le restaurant scolaire ont-ils été mis en place ? A quelle fréquence ?</li> <li>• La cuisinière est-elle présente en salle pour échanger avec les enfants ?</li> <li>• Un référent de table est-il</li> </ul>

	<p>table qui peut « évaluer le repas » sur une fiche, ou par service ... faire remonter à la cuisine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des ateliers cuisine au sein de l'accueil de loisirs</li> <li>• Organiser des animations cuisine en partenariat avec le restaurant scolaire</li> <li>• Mettre en place des projets comme les vendredis pas de bruit pour limiter le bruit au restaurant scolaire.</li> <li>• Faire vivre le lieu de restauration comme un lieu positif, attractif, ludique, sécurisé et animé dans le respect des règles et mettre en place un sondage auprès des enfants pour l'évaluer.</li> </ul>	<p>nommé pour évaluer le repas ? L'information remonte-t-elle à la cuisine ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien d'ateliers cuisine ont-ils été mis en place dans l'accueil de loisirs ?</li> <li>• Combien d'animations se sont faites en partenariat avec le restaurant scolaire ?</li> <li>• Des projets sur le temps de midi sont-ils mis en place pour limiter le bruit ? Nombre ?</li> <li>• Les animateurs participent-ils à la mise en place des projets ?</li> <li>• Les enfants sont-ils réceptifs aux projets proposés ?</li> <li>• Le sondage est-il réalisé ? A quelle fréquence ?</li> <li>• Le retour des enfants sur la pause méridienne sont-ils positifs ?</li> </ul>
--	---	--

# L'évaluation du projet

Le projet pédagogique est évalué régulièrement (en fin de chaque séjour) avec l'équipe présente. Son évaluation permet d'identifier les manques ou les objectifs plus ou moins oubliés et de rajuster le projet. Nous pouvons ainsi réorienter nos animations qui s'écarteraient de notre projet.

Cette évaluation s'effectue par les réunions de bilans mais aussi par des outils comme les fiches techniques qui permettent aux animateurs d'identifier clairement les objectifs qu'ils souhaitent développer.

Une grille récapitulative des objectifs et des critères d'évaluation, nous aide à nous situer dans le projet étape par étape.

Ce projet pédagogique est mis en place pour une période de 4 ans. Une cohérence des objectifs est observée dans les accueils de loisirs. En effet les enfants de l'ALSH maternel sont les futurs enfants de l'ALSH élémentaire et par la suite les futurs pré-ado/ado de la Grange.

## Annexes jointes :

- Livret animateur
- Fiche technique
- Grille de suivi stagiaire BAFA
- Grille d'évaluation du projet